

**PLAN D'ACTION LOCAL
POUR LA SOLIDARITÉ
ET L'INCLUSION SOCIALE**

**Comité Développement de la communauté Thérèse-De Blainville
MRC Thérèse-De Blainville**

Juin 2012

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
MISE EN CONTEXTE	2
LA DÉMARCHE LOCALE	3
LE PLAN D’ACTION POUR LA MRC	3
PLAN D’ACTION POUR LA SOLIDARITÉ ET L’INCLUSION SOCIALE MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE	4
MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL	12
ANNEXE	13
Profil socio-économique: portrait d’une défavorisation peu visible	14
Caractéristiques sociodémographique	14
Caractéristiques socioéconomiques (Annexe 1)	15
Caractéristiques de l’occupation des logements (Annexe 2)	15
Taux de prévalence en santé mentale et en dépendances	16
Défavorisation sociale et matérielle	17
Annexe 1	19
Tableau 1 – Caractéristiques socioéconomiques de la population de la MRC Thérèse-De Blainville, des Laurentides et du Québec	19
Annexe 2	20
Tableau 2 – Caractéristiques de l’occupation des logements de la population de la MRC Thérèse-De Blainville, des Laurentides et du Québec	20
Références statistiques	21

INTRODUCTION

C'est avec détermination et dans une vision de solidarité sociale que le Comité Développement de la communauté présente avec fierté son Plan local de lutte à la pauvreté pour la MRC Thérèse-De Blainville. Fruit d'une démarche de plusieurs mois dans laquelle ont été partie prenante plusieurs organismes, intervenants et représentants de divers milieux, ce document fait état des axes d'intervention à privilégier dans les prochaines années pour à la fois améliorer les conditions de vie des individus en situation de pauvreté mais aussi pour leur permettre d'en sortir et de participer pleinement à la société.

Les services et actions visant à contrer la pauvreté sont présents depuis longtemps dans la communauté. Pour reprendre la formule consacrée, nous n'avons pas « réinventé la roue » pour produire ce plan mais nous avons plutôt cherché à faire état des interventions déjà en cours et des besoins qui doivent être davantage pris en considération en fonction des obstacles les plus importants auxquels font face les personnes. Ce plan d'action s'inscrit donc en continuité avec cette présence constante auprès de la population appauvrie et se veut le haut-parleur des nombreuses initiatives qui ont émergé dans les dernières années et qui continuent à se développer, apportant ainsi un autre souffle à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le contexte des années 2010-2015.

Dans une communauté comme la nôtre, où la pauvreté est souvent dissimulée dans un contexte socioéconomique généralement favorable, il était d'autant plus important de se servir de ce *momentum* pour sensibiliser une fois de plus la population et les divers paliers décisionnels et dispensateurs de services à l'omniprésence de cette problématique sociale et l'importance de poursuivre les actions pour la contrer. L'élaboration de ce plan d'action a ainsi représenté une occasion privilégiée pour rallier de nouveaux partenaires dans des visions et actions concertées, porteuses pour l'avenir.

MISE EN CONTEXTE

C'est en 2002 que l'Assemblée nationale du Québec adoptait à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Un premier plan d'action gouvernemental, découlant directement de la nouvelle loi a été mis en vigueur pour la période 2004-2010. L'année 2009 marque une étape de consultation dans toutes les régions du Québec, prélude au *Plan gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*. C'est dans ce contexte qu'avait lieu en octobre 2011 à St-Jérôme le Forum pour la solidarité et l'inclusion sociale dans les Laurentides, une journée d'échange qui a jeté les bases du Plan d'action des Laurentides. La Conférence des élus (CRÉ), en collaboration étroite avec le Conseil régional de développement social (CRDS) et le Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS) des Laurentides pilotent la démarche d'élaboration et de réalisation de ce plan régional, tout en cherchant à y associer directement les communautés locales.

Pour notre MRC, c'est le *Comité en développement de la communauté* qui a été interpellé pour produire un plan d'action propre, en lien avec les besoins et priorités dégagés lors du Forum régional, plan qui disposera d'une somme de 331 340\$ pour divers projets s'inscrivant dans les priorités et les critères retenus, et ce, pour la période 2012-2015.

LA DÉMARCHE LOCALE

C'est lors d'une assemblée tenue en janvier 2012 que les organismes représentés au *Comité en développement de la communauté* ont pris connaissance de l'ensemble du processus et ont mandaté un comité de travail ad hoc à cet effet. En collaboration avec l'équipe d'organisation communautaire du CSSS, une consultation s'est tenue auprès des diverses instances locales de concertation pour identifier les priorités d'action pour contrer la pauvreté dans la MRC.

Des discussions et consultations se sont également déroulées avec les maires de la MRC afin de présenter un plan concerté avec le milieu municipal, selon les exigences de la CRÉ.

Le *Plan local de lutte à la pauvreté pour la MRC Thérèse-De Blainville* est l'aboutissement de cette **première étape** de la démarche locale. Il présente les principaux axes d'intervention faisant l'objet de consensus lors des consultations menées. Il est important de retenir qu'à ce stade des discussions, la gestion du fonds local de 331 340\$ n'a pas été prise en considération mais sera abordée à l'automne 2012, lorsque les critères de financement seront précisés et que par la suite un appel de projets sera lancé.

LE PLAN D'ACTION POUR LA MRC

Bien entendu, beaucoup de préoccupations et de propositions ont été soulevées lors de ces consultations. Le défi de ce plan global pour la MRC était de produire une synthèse des informations recueillies et de cibler les priorités. Ce travail a amené le comité de travail à identifier huit champs d'intervention (sécurité alimentaire, transport, logement, prévention de l'itinérance, soutien-accompagnement, employabilité, sensibilisation, concertation) dans lesquels s'insèrent des axes d'intervention, eux-mêmes porteurs de plusieurs actions concrètes, déjà déployées, en attente de financement ou en devenir.

PLAN D'ACTION POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

DIMENSION	SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
CONTEXTE	<p>Une des conséquences les plus immédiates de la pauvreté, c'est une alimentation déficiente. Beaucoup d'organismes communautaires sont déjà actifs pour améliorer la sécurité alimentaire de la population de la MRC et offrent divers services : dépannage alimentaire; cuisines collectives; paniers d'épicerie populaire/paniers de Noël; repas dans les écoles et pour la communauté; repas gratuits/collations/repas à prix modique; transformation et distribution de denrées en fin de vie; boîtes à lunch; ateliers culinaires; jardins collectifs,...Certains de ces organismes peinent à se consolider et la récurrence des services est un défi constant.</p> <p>Il reste encore beaucoup à faire pour favoriser une meilleure sécurité alimentaire, notamment par des services complémentaires à la distribution de nourriture. Plusieurs organismes cherchent à développer des actions et des alternatives prometteuses sur plusieurs plans : prise en charge, éducation populaire, économie, apprentissages en jardinage et en cuisine, etc...</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la consolidation des ressources et services existants pour l'ensemble de la MRC par un financement accru, stable et récurrent; • Favoriser le développement d'actions complémentaires au dépannage alimentaire, telles que jardins collectifs, transformation alimentaire, et autres initiatives.
PARTENAIRES	Organismes communautaires, paroisses, ASSSL, Centraide, Tables de concertation ; municipalités, milieu scolaire, CSSS

DIMENSION	LOGEMENT
CONTEXTE	<p>Le logement est une problématique omniprésente et très préoccupante pour les personnes en situation de pauvreté. Bien souvent, le coût du logement gruge une part beaucoup trop importante des revenus, ce qui a un effet domino sur les autres besoins, particulièrement l'alimentation. Le manque de logements à coût accessible pour les individus appauvris a été soulevé dans un grand nombre d'instances de concertation, de même que dans toutes les récentes activités de consultation, dont le Forum régional sur la lutte à la pauvreté.</p> <p>Différentes études réalisées dans les dernières années démontrent qu'il y a un écart entre l'offre et la demande de logements accessibles dans la MRC, particulièrement pour les familles et les personnes seules.</p> <p>Depuis l'automne 2011, un comité formé de citoyens, d'intervenants d'organismes et d'un GRT (Groupe de ressources techniques) explorent des avenues de développement et entendent agir en tant que maîtres d'œuvres de projets à venir.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets de logements communautaires dans la MRC.
PARTENAIRES	<p>Membres du Comité Logement Thérèse-De Blainville (Centre d'entraide Thérèse-De Blainville, Centre Rayons de femmes, Maison Parenfant, Mouvement Personne d'Abord, Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, CSSS, GRT 2000+, citoyens), municipalités, Offices municipaux d'habitation,...</p>

DIMENSION	TRANSPORT
CONTEXTE	<p>Pour faire face à la pauvreté et pour s'en sortir, il faut pouvoir se déplacer, utiliser les ressources d'aide, entreprendre des démarches de réinsertion sociale et en emploi. Les coûts associés au transport peuvent être une entrave importante pour les personnes appauvries. Ce problème est ressorti clairement des consultations préalables à ce plan et est mis en lumière depuis déjà plusieurs années dans la communauté.</p> <p>A l'initiative de la Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, un groupe de travail s'est mis en place en 2011 et a élaboré un projet-pilote pour rendre davantage accessible le transport collectif. Ce projet toucherait les usagers d'une dizaine d'organismes du milieu.</p> <p>D'autres projets sont en discussion dans diverses instances de concertation ou pourraient émerger à court ou moyen terme.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter le projet-pilote de transport collectif élaboré par le groupe de travail de la Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville ; • Soutenir les projets permettant davantage d'accessibilité au transport.
PARTENAIRES	<p>Comité Transport MRC Thérèse-De Blainville (Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, Carrefour Jeunesse Emploi, Centre Jeunesse des Laurentides, Centre Rayons de femmes, Unité Domrémy, L'Ecluse des Laurentides, La Licorne, Le Mitan, Mouvement Personne D'Abord, Services d'entraide Le Relais, CSSS), CIT Laurentides, municipalités, tables de concertation.</p>

DIMENSION	SOUTIEN / ACCOMPAGNEMENT
CONTEXTE	<p>Chez nombre d'individus, la pauvreté agit en amont ou en aval d'autres problématiques dont il faut tenir compte si on veut favoriser une sortie à moyen ou long terme du cycle de la pauvreté. C'est une chose que de répondre à des besoins de base, nourriture, vêtements et toit. C'en est une autre de fournir cette aide en respectant la personne dans sa dignité et en misant sur sa prise en charge et sur son potentiel d'autonomie. Le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté mais vulnérables sur divers plans demande du temps et des ressources formées et compétentes que plusieurs organismes arrivent difficilement à mettre en place et à assurer la récurrence. Que ce soit par l'écoute et la relation d'aide, l'information, la référence, l'aide au budget, l'accompagnement dans des démarches, le travail de rue, les activités visant la socialisation et l'estime de soi, l'entraide, les services sont diversifiés, indispensables et doivent être disponibles directement dans les ressources connues et utilisées par les gens dans une optique de milieu de vie.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et bonifier les services d'aide et d'accompagnement offerts sous différentes formes dans les organismes communautaires, selon les missions et services des organismes : assurer le financement requis pour favoriser la qualité et le maintien des services ; • Favoriser l'implantation de nouveaux services ; • Permettre une meilleure accessibilité aux activités sportives, de loisirs et culturelles de même qu'aux fournitures scolaires (fonds de soutien et autres mesures).
PARTENAIRES	Organismes communautaires, ASSSL, Centraide, municipalités, CSSS, fonds de soutien.

DIMENSION	PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE
CONTEXTE	<p>L'itinérance existe bel et bien dans la MRC et pourrait prendre de l'ampleur dans les prochaines années avec l'appauvrissement de certains groupes de la population et la présence réelle de facteurs de vulnérabilité (problématiques de santé mentale, de dépendances, isolement, crises familiales,...).</p> <p>Certains services sont déjà existants et contribuent à freiner l'itinérance mais ces ressources ont un financement insuffisant et précaire.</p> <p>D'autre part, il n'existe pas dans la MRC de ressource d'hébergement de transition et d'urgence. C'est un besoin déjà documenté et réaffirmé régulièrement dans les espaces de discussion sur les priorités du milieu. Aucune ressource de ce type n'a encore été implantée, compte tenu de l'absence de perspective de financement. Toutefois, le besoin demeure et ne peut être occulté dans un plan de lutte à la pauvreté.</p> <p>Une table de concertation sur l'itinérance dans la MRC se rencontre régulièrement pour consolider et élargir l'action. Une première a été réalisée en 2011 avec l'organisation concertée à l'échelle de la MRC de la Nuit des Sans Abri au centre-ville de Ste-Thérèse.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et bonifier l'offre de services des organismes existants en assurant un financement plus adéquat; • Développer des lieux physiques de rassemblement et d'aide aux personnes vulnérables et à risque d'itinérance avec divers services : repas, écoute, soutien, accompagnement ; • Implanter dans la MRC une ressource d'hébergement d'urgence pour adultes ; • Implanter dans la MRC une ressource d'hébergement de transition avec soutien communautaire pour les 16-25 ans.
PARTENAIRES	Organismes communautaires, ASSSL, Centraide, municipalités, Service Canada (SPLI), CSSS

DIMENSION	EMPLOYABILITÉ
CONTEXTE	<p>Les mesures d'employabilité sont essentielles pour contrer la pauvreté en ce sens qu'elles visent à aider les gens qui font face à des obstacles à l'emploi et à l'exclusion sociale. Ces mesures permettent l'autonomie fonctionnelle du participant, le développement des compétences de base transférables sur le marché du travail ou le retour aux études, une reprise de pouvoir par la personne sur elle-même « l'empowerment », l'amélioration de sa qualité de vie, l'enrichissement au niveau des aptitudes personnelles et interpersonnelles à développer.</p> <p>Pour ce faire, l'accompagnement est indispensable pour que ces participants apprennent à développer des habiletés au travail, la confiance et l'estime de soi en vue d'intégrer ou de réintégrer la communauté et d'acquérir une autonomie financière pour ainsi prendre leur vie en main et devenir des citoyens actifs et impliqués dans leur communauté. Leur expérience leur permet de briser l'isolement, de développer un sentiment d'appartenance et contribue grandement à bâtir leur fierté.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et bonifier l'offre de services des organismes qui proposent des mesures d'employabilité afin d'offrir un accompagnement personnalisé et soutenu pour faire face à la précarité des personnes éloignées du marché du travail.
PARTENAIRES	Organismes communautaires et entreprises d'économie sociale qui déploient des mesures d'employabilité pour des personnes éloignées ou exclues du marché du travail, Service Canada, Emploi Québec.

DIMENSION	SENSIBILISATION
CONTEXTE	<p>Notre MRC est généralement reconnue comme étant bien nantie et les statistiques confirment ce statut. D’ailleurs, l’attribution financière de plusieurs programmes gouvernementaux se basant sur le revenu moyen de la MRC nous désavantage si on tient compte des écarts significatifs de revenu inter-villes et des poches de pauvreté.</p> <p>Néanmoins, la pauvreté est omniprésente et touche des milliers d’individus, souvent isolés et marginalisés dans quelques secteurs de certaines municipalités. Le plan de lutte à la pauvreté en est un de solidarité sociale, ce qui suppose que les communautés se mobilisent pour agir face à la pauvreté de leur propre milieu. Qui plus est, il est reconnu qu’il est encore plus difficile de vivre la pauvreté en banlieue et ce en fonction de divers facteurs : exclusion sociale plus accentuée, entre autres à cause des préjugés, transports déficients, manque de ressources d’aide. L’élaboration du plan local pour contrer la pauvreté est une occasion pour sensibiliser la population, le réseau institutionnel, les écoles, les milieux d’affaires et le monde municipal à cette problématique et à l’importance des actions locales.</p>
PISTES D’ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des actions de sensibilisation, notamment à l’occasion de l’adoption et du lancement du Plan local de solidarité et d’inclusion sociale.
PARTENAIRES	Comité Développement de la communauté, organismes communautaires, Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville, CSSS, MRC, municipalités, écoles

DIMENSION	CONCERTATION
CONTEXTE	<p>Le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville revêt un riche historique de concertation, autant au sein du milieu communautaire qu'entre celui-ci et les réseaux institutionnels et scolaires et le monde municipal. Au-delà des échanges d'information, ce sont de réels partenariats tournés vers l'action qui ont émergé de ces terreaux de concertation depuis de nombreuses années, dans un souci de continuum de services.</p> <p>Ce plan local de lutte à la pauvreté est lui-même issu de cette dynamique, porté par le Comité Développement de la communauté et par une concertation avec la MRC Thérèse-De Blainville.</p> <p>La réalisation des actions préconisées dans ce plan passe inévitablement par des collaborations étroites comme en font foi l'identification des nombreux partenaires déjà associés aux actions ou susceptibles d'en être partie prenante.</p>
PISTES D' ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le rôle du Comité de Développement de la communauté comme porteur du Plan local de solidarité et d'inclusion sociale pour la MRC Thérèse-De Blainville; • Favoriser le partenariat dans la réalisation des actions ciblées par le présent plan.
PARTENAIRES	Comité Développement de la communauté, organismes communautaires, milieu scolaire (commission scolaire, écoles), tables de concertation, MRC, municipalités, réseau institutionnel

MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL

Le Comité de Développement de la communauté a mandaté un comité de travail afin de mener à bien la démarche d'élaboration du plan local. Les personnes qui ont participé à ce comité sont :

Edith Barrière, Adjointe culture communautaire Ville de Boisbriand
Représentante de la Table Boisbriand

Christine Vachon, Directrice générale Resto-Pop Thérèse-De Blainville
Représentante du comité 6-12 ans du Consortium jeunesse

Nathalie Lachance, Directrice générale Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-De Blainville
Représentante du secteur employabilité

Manon Coursol, Directrice Maison des Jeunes des Basses Laurentides
Déléguée du CRDSL

Paulette Clément
Coordonnatrice Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville

Jocelyn Vinet
Organisateur communautaire CSSS de Thérèse-De Blainville (janvier à juin 2012)

Benoît Audet
Organisateur communautaire CSSS de Thérèse-De Blainville (depuis juin 2012)

ANNEXE

Profil socio-économique: portrait d'une défavorisation peu visible

La MRC de Thérèse-De Blainville, bien que souvent dépeinte comme aisée financièrement, est marquée par un écart important entre les gens favorisés et défavorisés. Voici en chiffres le portrait d'une défavorisation peu visible.

Caractéristiques sociodémographique¹

- En 2011, la MRC comptait 154 903 personnes ;
- La MRC compose 27,6% de la population totale des Laurentides ;
- La population du territoire est plus jeune, les moins de 18 ans composant 23,6% (36 571) de la population, alors que l'on en compte 20,2% dans les Laurentides et 19,2% dans l'ensemble de la province;
- Les personnes âgées de 65 ans et plus compose 11,1% (17 259) de la population. Leur nombre pourrait augmenter de façon importante d'ici 2021. Elles composeront alors 15,8% de la population (27 162) (graphique 1);
- En 2006, la population immigrante² composait 5,3% de la population de Thérèse-De Blainville (7 470), ce qui est sous la moyenne québécoise (11,5%)³.

¹ Les données suivantes sont basées sur les projections démographiques effectuées par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement de 2006 de Statistique Canada. Voir les références statistiques pour plus de détails.

² La population immigrante désigne la population non née au Canada. Les enfants des personnes immigrantes, nés au Canada, sont donc considérés en tant que Canadiens.

³ Institut de la statique du Québec. 2009.

Caractéristiques socioéconomiques (Annexe 1)⁴

- 67,2% des familles de la MRC compte au moins un enfant à la maison, comparativement à 59,4% dans les Laurentides et 59,8% dans l'ensemble de la province. Par ailleurs, on retrouve davantage de familles de 2 ou 3 enfants et plus dans la MRC (11 022 familles);
- 20,6% des familles sont monoparentales et comptent au moins un enfant mineur (4 400). Le nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs est en hausse depuis 1991;
- La monoparentalité est un facteur d'appauvrissement des familles. En 2008, le quart de l'ensemble des familles monoparentales des Laurentides vivaient sous le seuil de faible revenu, ce taux augmentant avec le nombre d'enfants;
- Les familles à faible revenu de la région des Laurentides ont un revenu après impôt légèrement plus élevé que dans la moyenne québécoise. Dans la MRC, les familles comptant un couple ont un revenu moyen de 16 390\$ contre 15 920\$ pour le Québec, et les familles monoparentales de la MRC ont un revenu de 16 070\$ contre 16 040\$ pour le Québec;
- Légèrement sous la moyenne québécoise, la population de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires est de 22 %. « Les personnes faiblement scolarisées sont plus susceptibles d'occuper un emploi peu rémunéré, présentant plus de risques d'accidents et de maladies professionnelles (ASSSL, 2011) ;

Caractéristiques de l'occupation des logements (Annexe 2)⁵

- La MRC est marquée par des écarts importants de revenus qui se reflètent dans l'occupation des logements privés. Par exemple, Sainte-Thérèse connaît le plus bas taux de personnes vivant en propriété (47,6%) de la MRC, ce qui est largement sous la moyenne régionale (73,2%) et québécoise (60,1%); alors que Lorraine connaît le plus haut de personnes vivant en propriété dans la MRC (97,7%), ce qui est largement au-dessus de la moyenne régionale et provinciale;
- En 2006, le coût médian des logements en « propriété » (976\$) ou en « location » (617\$) était supérieur dans la MRC de Thérèse-De Blainville à celui des Laurentides et du Québec;

⁴ Les données suivantes sont basées sur les données du recensement de 2006 effectué par Statistique Canada et compilées par l'Institut de la statistique du Québec et l'ASSS des Laurentides. Voir la liste des références statistiques pour plus de détails.

⁵ Les données suivantes ont été compilées par l'Institut de la statistique du Québec et par la Société d'habitations du Québec. Pour plus de détails, consultez la liste des références statistiques.

- En 2010, le coût moyen de l'ensemble des logements en location avait augmenté et se situait à 669\$, ce qui signifie une hausse de 8,4% en quatre ans ou 2,1% par année⁶;
- Le pourcentage de ménages privés locataires consacrant 30% et plus de leur revenu au paiement de leur loyer dans Thérèse-De Blainville (30,6%) est inférieur à la moyenne des Laurentides (35%) et du Québec (35,6%);
- Le pourcentage de ménages privés propriétaires consacrant 30% et plus de leur revenu au paiement de leur loyer dans Thérèse-De Blainville (13,5%) est semblable à la moyenne des Laurentides (14,4%) et du Québec (13,1%);
- Le nombre total de ménages locataires ou propriétaires qui, en 2006, consacraient 30% ou plus de leur revenu au paiement de leur loyer s'élevait à 9540. Ceci représentait alors 17,9% de l'ensemble de tous les ménages.

Taux de prévalence en santé mentale et en dépendances

- Au plan de la santé mentale, plus de 4,3 % de la population de 12 ans et plus aurait reçu un diagnostic de troubles de l'humeur de longue durée (6 mois ou plus) et 5,2 % de la population aurait reçu un diagnostic de troubles anxieux de longue durée. Ce qui pourrait représenter plus de 14 000 personnes⁷;
- Le taux de prévalence de la dépendance à l'alcool et aux autres drogues est de 5,2%, soit environ 6200 personnes⁸;
- Le taux de prévalence de la dépendance au jeu chez les adultes est de 0,7%, ce qui toucherait plus de 800 personnes⁹;
- Les taux de prévalence des dépendances chez les jeunes, soit à l'alcool, aux drogues et au jeu serait de 6% chez les jeunes 12-17 ans, ce qui représenterait environ 800 personnes de l'ensemble de ce groupe d'âge¹⁰.

⁶ Société canadienne d'hypothèques et de logement, automne 2010, *in* Jocelyn Vinet, CSSS de Thérèse-De Blainville, 2011.

⁷ Taux de prévalence dans la population. ASSS des Laurentides. Avril 2011a et 2011b.

⁸ Taux de prévalence calculé pour l'année 2012. Centre André-Boudreau. Statistiques 2011-2012 (territoire du CSSS Thérèse-De Blainville). 2012. P.1

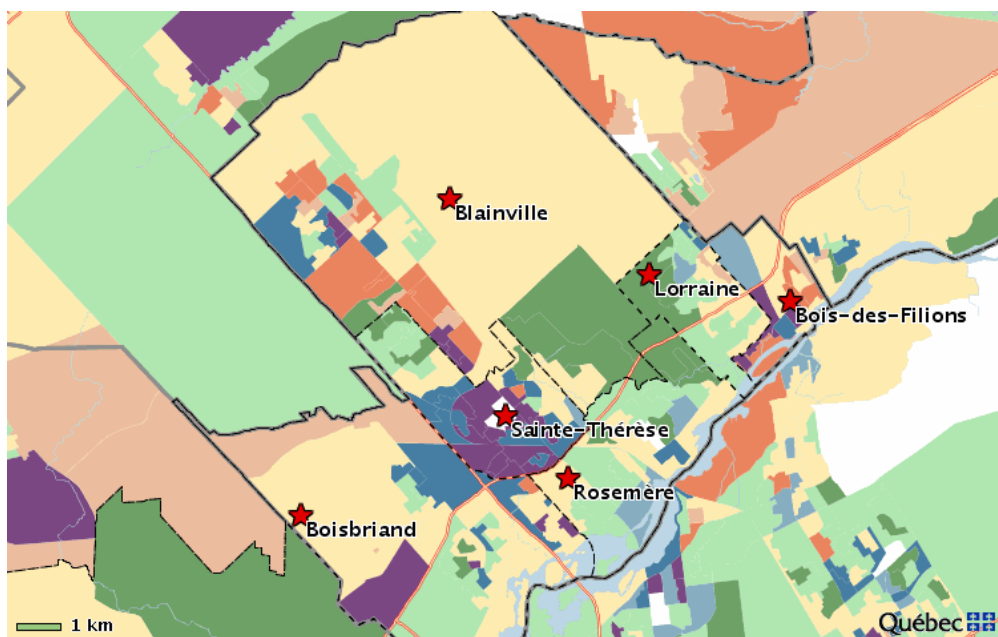
⁹ Op. cit. p.1

¹⁰ Op. cit. p.1

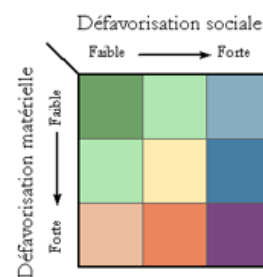
Défavorisation sociale et matérielle

Les cartes suivantes démontrent les milieux où se concentre la défavorisation sociale et matérielle. On remarque que les villes de Sainte-Thérèse, Boisbriand, Bois-des-Filions, certains endroits dans Blainville et de Sainte-Anne-des-Plaines sont identifiées par des zones de forte défavorisation sociale et matérielle (mauve et orange). Les zones les plus favorisées se retrouvent principalement à Lorraine, Rosemère, dans une partie de Blainville limitrophe à Lorraine et dans une petite partie de Sainte-Thérèse (vert).

Variations régionales de l'indice de défavorisation, MRC Thérèse-De Blainville nord

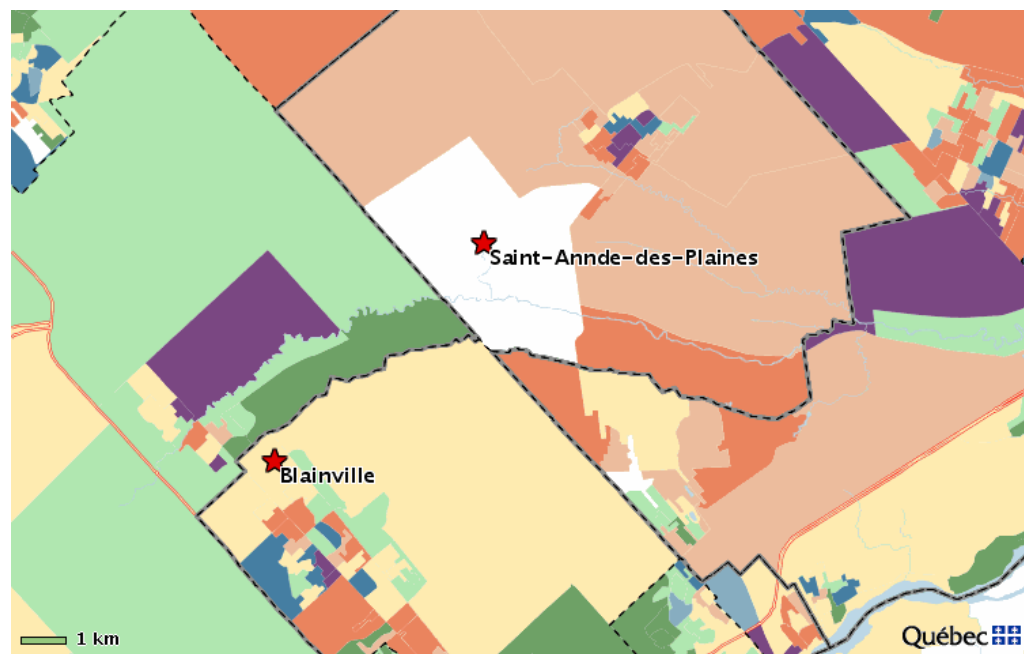


Légende : Conditions matérielles et sociales plus favorables (vert); conditions moyennes (jaune); conditions sociales plus défavorables (bleu); conditions matérielles plus défavorables (orange); conditions matérielles et sociales plus défavorables (mauve).

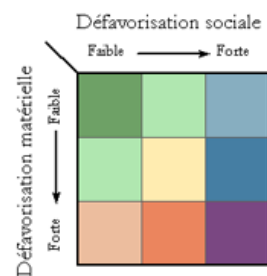


Source : MSSS. « Atlas de la santé et des services sociaux »

Variations régionales de l'indice de défavorisation, MRC Thérèse-De Blainville nord



Légende : Conditions matérielles et sociales plus favorables (vert); conditions moyennes (jaune); conditions sociales plus défavorables (bleu); conditions matérielles plus défavorables (orange); conditions matérielles et sociales plus défavorables (mauve).



Source : MSSS. « Atlas de la santé et des services sociaux ».

Le ministère de l'éducation, des Loisirs et des Sports utilise des données de manière à calculer un indice de défavorisation pour les écoles primaires et secondaires : l'indice du seuil de faible revenu et l'indice de milieu socio-économique. Les écoles sont placées sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le plus défavorisé. Par ailleurs, l'organisme le Club des petits déjeuners du Québec utilise ces indices afin de vérifier l'éligibilité à leur programme, les écoles devant avoir un indice de défavorisation situé entre 8 et 10. Nous apprenons donc que:

- En 2010-2011, quatre écoles primaires avaient un indice de défavorisation entre 8 et 10, ce qui signifie qu'elles ont soit un indice de faible revenu défavorable (10 étant le plus défavorisé) ou un indice de milieu socio-économique défavorable, ou encore les deux indices (deux écoles). On compte dans ces rangs trois écoles de Ste-Thérèse et une école de Boisbriand. De plus, trois écoles de Ste-Anne-des-Plaines ont un indice de milieu socio-économique de 7, soit plutôt défavorable¹¹.

¹¹ Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. « Indice de défavorisation par école – 2010-2011 ».

Annexe 1

Tableau 1 – Caractéristiques socioéconomiques de la population de la MRC Thérèse-De Blainville, des Laurentides et du Québec¹²

Indicateurs	MRC TDB		Région des Laurentides		Ensemble du Québec	
Familles						
Nombre de familles comptant au moins un enfant à la maison (2006)	27 905	67,2 %	89 395	59,4 %	1 267 715	59,8 %
1 enfant à la maison		27,7%		27,0%		28,4%
2 enfants à la maison		29,1%		24,1%		22,7%
3 enfants et plus		10,4%		8,3%		8,7%
Familles monoparentales ayant au moins un enfant mineur (2006)	4 400	20,6 %	15 415	23,1 %	211 685	23,7 %
Population vivant sous le seuil de faible revenu (2006)	Avant impôt		Avant impôt		Avant impôt	
	14 590	10,3 %	58 610	11,7 %	1 263 235	17,1 %
	Après impôt		Après impôt		Après impôt	
		7,3 %		8,1 %		12,4 %
Familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu (2008)		ND		25,3 %		27,4 %
Revenu médian après impôt des familles (2008)						
- comptant un couple		72 150\$		61 520\$		59 830\$
- familles monoparentales		40 260\$		36 040\$		35 270\$
Population de 15 ans ou plus sans diplôme d'études secondaires (2006)	24 410	22 %		26,4 %		24,9 %

Sources : ISQ. Mai 2011, plusieurs tableaux statistiques (pour la liste complète, consultez les références); ASSS des Laurentides. 2011. « Fiche regard Santé » (plusieurs fiches consultées, pour la liste complète, consultez la liste des références statistiques); ASSS des Laurentides. Octobre 2011. « Tableau Coup d'œil ».

Annexe 2

Tableau 2 – Caractéristiques de l'occupation des logements de la population de la MRC Thérèse-De Blainville, des Laurentides et du Québec

Indicateurs	MRC TDB	Région des Laurentides	Ensemble du Québec
Population de 15 ans ou plus vivant seule (2006)	9,9 %	12,9 %	16 %
Mode d'occupation des logements privés (2006)	Variation dans la MRC		
- En propriété	47,6% à 97,7% Moyenne : 74,1%	73,2%	60,1%
- En location	52,4% à 2,2% Moyenne : 25,9%	26,8%	39,8%
Coût médian des logements (2006)			
- Propriétaires	976\$	804\$	717\$
- Locataires	617\$	577\$	566\$
Ménages privés locataires selon le taux d'effort (2006) (30% et plus)	30,6% 4215 ménages	35%	35,6%
30 à 49%	17,1% 2355 ménages	20,1%	19,5%
50% et plus	13,5% 1860 ménages	14,9%	16,1%
Ménages privés propriétaires selon le taux d'effort (2006) (30% et plus)	13,5% 5325 ménages	14,4%	13,9%
30 à 49%	8,5% 3360 ménages	9%	8,5%
350% et plus	5,0% 1965 ménages	5,4%	5,4%

Sources : ISQ. 2009. Plusieurs tableaux; SHQ. Avril 2010. Plusieurs tableaux.

Références statistiques

ASSS des Laurentides. Octobre 2011. « Fiche regard Santé. Analyse descriptive par indicateur de santé. Taux de prévalence du diabète ». ASSS des Laurentides, Direction de la santé publique, Coordination de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation. Carrefour-laurentides.reg15.rtss.qc.ca/statistiques-en-lignes/sante-populationnelle/ Consultation – décembre 2011

ASSS des Laurentides. Avril 2011. Collection « Fiche Regard Santé. Analyse descriptive par indicateur de santé », les titres suivants :

- « Proportion de familles monoparentales ».
- « Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu »
- « Proportion de la population vivant seule ».
- « Proportion de la population sans diplôme d'études secondaires »

Les fiches citées ont été produites par : Direction de la santé publique, Coordination de la surveillance, de la recherche et de l'évaluation. Carrefour-laurentides.reg15.rtss.qc.ca/statistiques-en-lignes/sante-populationnelle/ Consultation – octobre et novembre 2011

Institut de la statistique du Québec (ISQ). Mai 2011. Les tableaux statistiques suivants :

- « Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, Laurentides et ensemble du Québec, 2004-2008.
- « Revenu médian après impôt des familles selon le type de famille, MRC et territoire équivalent des Laurentides, 2004-2008 ».

Consultation – novembre 2011. www.stat.gouv.qc.ca

ISQ. Mai 2009. « Mode d'occupation des logements privés, région administrative des Laurentides, 2006 ». Consultation – novembre 2011. www.stat.gouv.qc.ca

ISQ. Mars 2009. « Familles de recensement selon le nombre d'enfants à la maison, région administrative des Laurentides, 2006 ». Consultation – novembre 2011. www.stat.gouv.qc.ca

Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. « Indice de défavorisation par école – 2010-2011. 851000. Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ». Tableau Excel.

Société d'habitation du Québec. HQ. Avril 2010. Les tableaux statistiques suivants :

- « Ménages privés locataires selon le taux d'effort, 2006 ». Tableau no 5, calculs de la SHQ.
- « Ménages privés propriétaires selon le taux d'effort, 2006 ». Tableau no 5, calculs de la SHQ.
- « Coût médian des logements privés ». Tableau no 15.

Compilation spéciale de Statistique Canada pour le compte de la SHQ. www.habitation.gouv.qc.ca Consultation – juin 2012.